

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2025

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES
- (N° 2115)

Adopté

N° AS540

AMENDEMENT

présenté par
M. Hetzel, rapporteur

ARTICLE 16 BIS

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« applicables aux »

le mot :

« des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.